

Vaccination : le rythme devrait s'accélérer au gymnase Jean-Guimier

Ouvert depuis le 11 mars, le centre de vaccination de Tremblay s'est vu confirmer son rôle actif dans la dynamique de vaccination contre la Covid-19.

Publié le 03/05/2021



^ Le centre départemental de vaccination de Tremblay au complexe sportif Jean-Guimier.
© Amélie Laurin

Depuis l'ouverture du centre de vaccination début mars, l'organisation est rodée au gymnase Jean-Guimier. Accueil, formulaire à remplir, médecin, zone d'attente, vaccin : le parcours des personnes accueillies (d'une durée moyenne de 45 minutes) a fait la preuve de son efficacité. La ville héberge ce centre de vaccination en partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis et l'Agence régionale de santé (ARS). Des équipes du Pôle municipal de santé et du CCAS participent notamment à la bonne gestion du site.

Cette mobilisation de tous les acteurs locaux accompagne la campagne vaccinale, qui va se poursuivre à Tremblay. Le 17 avril, Sylvaine Gaulard, directrice de la délégation départementale de l'ARS pour la Seine-Saint-Denis, a visité le centre tremblaysien, en présence du maire François Asensi, des élus Marie-Angé Dossou et Pierre Laporte, et a confirmé que ce site serait pérennisé. Il serait également possible que le rythme s'accélère d'ici quelques semaines, selon la disponibilité des doses.

S'adapter au nombre de doses

Car le centre fonctionne en flux tendu, en fonction des quantités de vaccins (Pfizer/BioNTech et Moderna) délivrées par la préfecture. Il adapte son offre rendez-vous en conséquence. Entre le 11 mars, date de l'ouverture, et le 21 avril, 4 359 injections ont été pratiquées, dont 3 414 premières injections.

Actuellement, une grande partie des vaccinés reçoit sa deuxième dose. Ces personnes devront attendre deux semaines pour développer une protection optimale face au virus et éviter de développer une forme grave si d'aventure elles étaient contaminées.

À compter du 3 mai, conformément aux directives gouvernementales, les personnes de plus de 55 ans doivent être en mesure de prendre à leur tour rendez-vous. Les personnes majeures vulnérables ou atteintes de comorbidité, disposant d'une prescription médicale du médecin traitant, peuvent elles aussi s'inscrire, ainsi que les femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de grossesse.

Les personnes répondant à ces critères peuvent prendre rendez-vous sur Doctolib. Les Tremblaysiens ont également la possibilité d'appeler un numéro vert mis en place par la municipalité : 0800 303 325 (accessible du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie).

NDLR : depuis la rédaction de cet article, de nouvelles évolutions dans la campagne vaccinale sont survenues. Depuis le 31 mai, le centre de vaccination accueille tous les adultes à partir de 18 ans.

Auteur : Aurélie Bourillon

 [RETOUR À LA LISTE](#)

MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35